

Analyse décisionnelle

Méthodologie pour une gestion du risque effective

06 juin 2019 (Lausanne, journée entière)

- Acquérir une démarche rationnelle pour aider les preneurs de décision à mieux comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés
- Mettre en pratique une méthodologie pour analyser l'information disponible et déterminer les divers scénarios dans des contextes simples ou complexes
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire d'exemples et cas pratiques, des avantages et limites des outils proposés
- Établir le lien entre la méthodologie proposée et la gestion des risques
- Aperçu de la situation de la gouvernance des algorithmes décisionnels dans la société



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne confrontée directement à la prise de décision dans son activité, ou de manière indirecte à travers du conseil aux clients. Elle s'adresse également à toute personne soucieuse d'intégrer l'appréciation de situations complexes et des menaces dans le cadre de la gestion du risque d'un organisme.

Contexte et problématique

Bien que la capacité à prendre des décisions soit en haut de la liste des qualités de la majorité des cadres supérieurs pour une gestion réussie, ces mêmes personnes ne sont généralement pas disposés à dépenser du temps pour développer cette qualité. Peut-être que la prise de décision est considérée aussi basique que la respiration, essentielle pour la vie, un processus naturel et automatique. Alors, pourquoi l'étudier? C'est sans doute curieux.

Dans un monde de plus en plus complexe, l'analyse des décisions joue un rôle majeur pour aider les décideurs à mieux comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés. Et ce à toutes les niveaux et compartiments d'un organisme. Les techniques présentées ici ont fait leurs preuves dans la gestion de situations simples ou complexes dans divers domaines d'activité de la société.

L'un des objectifs de ce séminaire est de rendre l'analyse décisionnelle accessible à un large groupe d'utilisateurs, comme par exemple des gestionnaires de projet, consultants et administrateurs d'entreprise, dont la plupart, bien qu'expert dans leur travail, ne sont pas des mathématiciens ou des statisticiens. L'objectif principal du séminaire est de présenter la méthodologie de la façon la plus transparente possible, en utilisant des problèmes de gestion pratiques. Toutefois, un minimum de concepts et de règles logiques nécessaires ont fait également partie.

La méthode de ce séminaire intègre les approches qualitative et quantitative. Plutôt que de traiter uniquement la manipulation des nombres, il a été tenté de

résoudre les problèmes de comportement associés à la mise en œuvre de l'analyse de décision.

Enfin l'analyse décisionnelle apporte des méthodes utiles à la gestion de risques. Ce lien sera également mis en évidence lors des discussions, ainsi que l'aspect de la gouvernance des algorithmes décisionnels dans la société.

Ce séminaire peut servir d'introduction ou de complément idéal aux séminaires sur la gestion des risques modules 1 et 3 (n° 519 420 et 519 426 respectivement). D'une durée d'une journée le module 1, par exemple, aborde en détail le processus du management du risque. Les participants travaillent sur plusieurs méthodes d'appréciation du risque. Sont présentés des exemples et études de cas, notamment sur les risques d'entreprise et le système de contrôle interne.

Objectifs

- Acquérir une démarche rationnelle pour une bonne compréhension des problèmes
- Mettre en pratique une méthodologie pour étudier les diverses possibilités dans des contextes complexes
- Mettre en évidence les avantages et limites des outils proposés
- Établir le lien entre la méthode proposée et les principes de la gestion du risque
- Avoir un aperçu de la situation de la gouvernance des algorithmes décisionnels dans la société.

Thèmes

- Analyse décisionnelle
- Gestion d'entreprise
- Gouvernance d'entreprise

Méthode

Le programme est fondamentalement pratique. Les quelques aspects théoriques introduits pour renforcer la partie analytique sont abordés à travers d'exercices à résoudre avec les participants. Ils sont familiarisés aux méthodes et outils de l'analyse décisionnelle à travers d'exemples concrets.

Responsable du séminaire

Dr. José Lamas V., Senior Risk Manager, Formation en Gestion des Risques (Nyon)

Conférencier

Dr. José Lamas V., (voir ci-dessus)



Dr. José Lamas V.

Date

06.06.2019 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Analyse décisionnelle

- 06 juin 2019 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.